

AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE

La société Totally Wind, partenariat entre les sociétés TotalEnergies et l'Agence de développement territorial Ideta, informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis unique relative à :

La construction et l'exploitation de 6 éoliennes accompagnées de leurs auxiliaires (chemin d'accès, cabine électrique, aire de montage et pose de câbles électriques) sur la commune de Nassogne. Ces éoliennes sont envisagées au lieu-dit « Zero », dans le village de Bande.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ce projet est soumis à étude d'incidences sur l'environnement en vertu de l'AGW du 4 Juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées. A cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le :

Mercredi 21 juin 2023 à 19H00
Salle la Petite Europe
Grand'Rue, 50 à 6951 Bande

Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre à la société Totally Wind, en sa qualité de demandeur, de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° si une évaluation des incidences est prescrite conformément aux articles [D.64, § 1er, D.65, §§ 2 et 3] :
 - de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
 - de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Suite à cette réunion, chacun est invité à adresser ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, par écrit au Collège Communal de Nassogne, Place communale – 6950 Nassogne ou par courriel à l'adresse urbanisme@nassogne.be (avec une copie à Totally Wind SA, Quai Saint-Brice n°35, 7500 Tournai– v.moreau@ideta.be) et **ce** dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion, soit **jusqu'au 6 juillet 2023 inclus**, en y indiquant ses nom et adresse.

Toutes les informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Madame Valentine Moreau au 069/68.20.69 ou v.moreau@ideta.be.